



Accompagnement des CPAM, CCSS et CGSS à l'optimisation de leur organisation

La réorganisation des caisses locales

Intégrer efficacement le Service Médical

Depuis le **1er octobre 2025**, les échelons locaux du Service médical de la CNAM ont intégré les caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) ainsi que les caisses communes et générales de sécurité sociale (CCSS, CGSS). Cela implique une intégration du personnel des échelons locaux du service médical au sein de ces caisses, un total de 7 500 salariés, et oblige à repenser l'organisation et ses processus.



La réorganisation des caisses locales

Un accompagnement durant les différentes phases de la transformation de l'Assurance maladie

TAM 1 - Des scénarios d'évolution prédéfinis et adaptables



Scénario « Direction Médicale »

Consiste en la création d'une Direction Médicale au sein de la caisse dans lequel l'ensemble du personnel de l'échelon local du Service Médical est rattaché.



Scénario « Intégration »

Consiste en l'intégration du personnel de l'échelon local du service médical, de ses métiers et missions au sein des directions déjà existantes, et du rattachement du directeur médical à la direction.



Scénario « À la carte »

N'implique pas une intégration systématique de l'ensemble du personnel de l'échelon local, laissant l'opportunité d'une intégration pour une partie au sein des autres directions

Intégration institutionnelle

Accompagnement à la décision sur **les modalités d'intégration des équipes**

Définition d'une **organisation cible**

TAM 2 – La consolidation et l'optimisation de cette nouvelle organisation

TAM 2

Cartographie et optimisation des processus

Indicateurs de pilotage et de performance

Comitologie et gouvernance

Culture commune et synergies médico-administratives

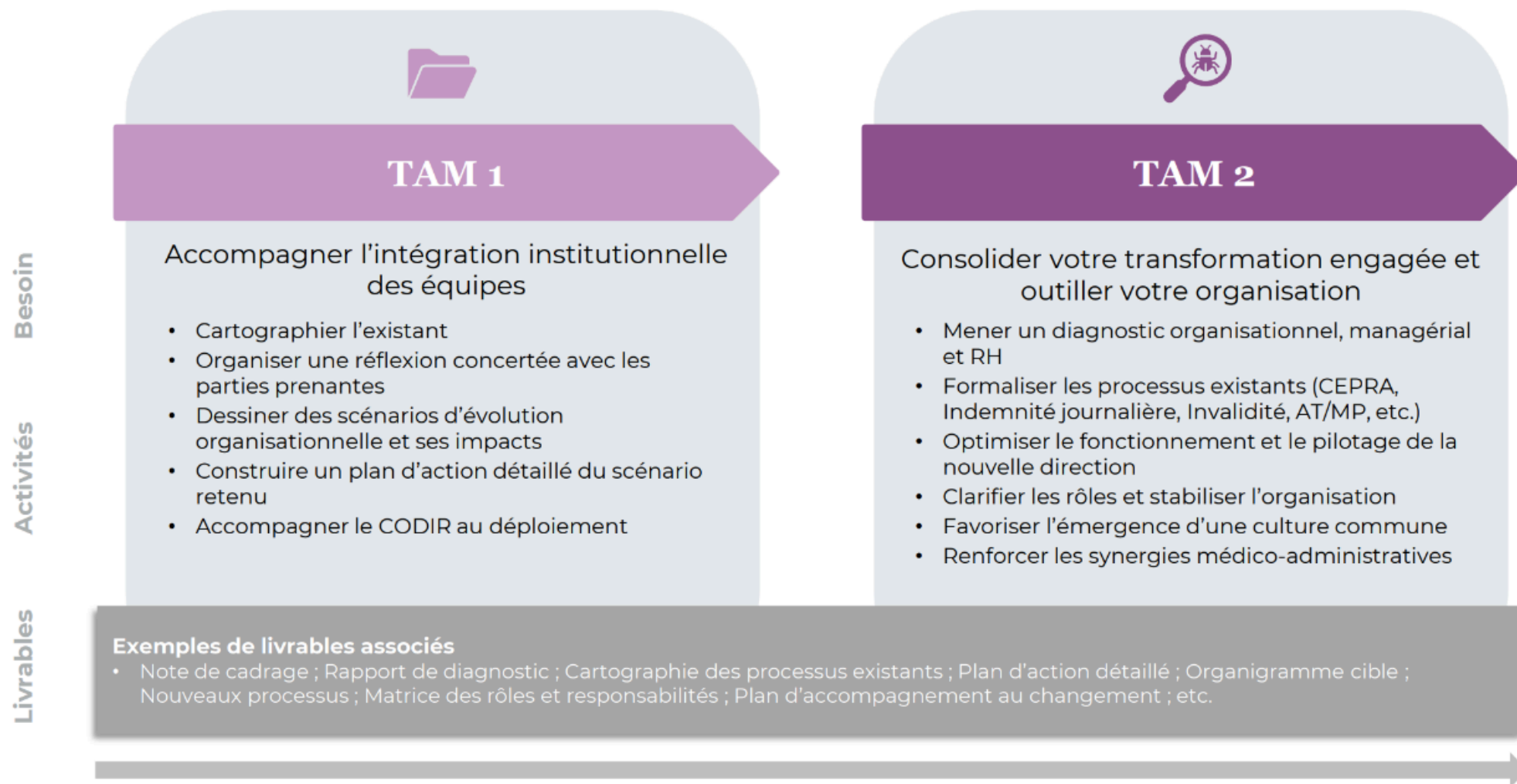
Transformation organisationnelle

Stabilisation de la nouvelle organisation

Harmonisation **des processus, des procédures et des outils**

Un accompagnement sur-mesure

Une démarche d'intervention type qui s'adapte à votre besoin - objectifs



Une prestation réalisable en moins de 3 mois

Nos atouts pour vous accompagner

Un accompagnement aligné avec les enjeux locaux et le contexte de l'Assurance Maladie



15 consultants experts en organisation en lien avec le développement territorial



Une **vingtaine** de sites d'implantation dans toute la France



Des **dispositifs seniorisés** garants de l'excellence opérationnelle



Un **prestataire facilitateur et neutre** permettant de favoriser l'intelligence collective et la concertation au sein des caisses locales

1

Une centrale d'achat de l'Institut 4.10 apportant de nombreux avantages

- Procédure simplifiée et sécurisation juridique
- Accès rapide à des expertises spécialisées
- Flexibilité et maîtrise des coûts
- Connaissance approfondie du secteur de la protection sociale

2

Une connaissance des écosystèmes locaux et de la protection sociale

- Accompagnement de structures locales de la protection sociale dans plusieurs projets de transformation
- + de 200 références en collectivités, organismes de la protection sociale, administrations déconcentrées, organisation parapublique
- Expérience des structures en réseau

3

Une approche intégrant les dimensions organisationnelles et métiers

- Large panel de compétences méthodologiques et expertise avérée dans le conseil en organisation et la conduite du changement
- Sécurisation du passage de la réflexion stratégique à l'opérationnel